

Affaire n°2021 – 053
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
LE PETIT CONSERVATOIRE DE L'EST

L'Association Le Petit Conservatoire de l'Est est une école de musique.

Elle privilégie l'accès à l'enseignement musical, la diffusion et la création dans le but d'une pratique amateur.

Elle propose dans ce cadre des actions sur le territoire communal et sollicite une participation de la Commune afin, d'une part, de mettre en œuvre ces actions et d'autre part, de réduire la participation financière des familles.

En conséquence,

Considérant le budget primitif 2021 de la Ville,

Considérant la demande de l'Association en date du 08 janvier 2021

Considérant les besoins de soutien de l'association Le Petit Conservatoire de l'Est,

Il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur une subvention au titre de l'exercice 2021.

Cette demande a fait l'objet d'un examen et d'un avis favorable de la commission Sport, Culture et Enfance jeunesse réunie le 19 juillet 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'ADOPTER le principe d'un versement d'une subvention d'un montant de 15 000 euros pour l'Association Le Petit Conservatoire de l'Est au titre de l'exercice 2021 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette subvention ;**
- **DE DIRE que ces crédits font l'objet d'une inscription au budget primitif 2021 de la commune**



Le Maire,

Jeannick ATCHAPA